Interreg
Cofinancé par l'Union Européenne
Medegefinancierd door de Europese Unie
France - Wallonie - Vlaanderen
RAAVI

L'autodétermination dans le champ du handicap

Les 10 points clés de la revue de littérature RAAVI

Des chercheuses des universités de Liège et de Gand ont étudié les articles scientifiques écrits sur le sujet de l'autodétermination des personnes en situation de handicap.
Elles ont rédigé ce qu'on appelle "une revue de littérature scientifique".
Ce document présente les 10 points principaux qu'il faut retenir de cette revue:

① **Le handicap est une construction sociale** :
Le handicap n'est pas un problème. C'est la société qui en fait un problème.
La société est construite autour de normes.
Une norme est ce qui est considéré comme "normal, bien ou valorisé" dans la société.
La société a du mal à s'adapter à ce qui ne rentre pas dans les normes.
Si la société savait s'adapter à toutes les personnes quelles que soient leurs différences,
Cela favoriserait la participation, l'inclusion et l'autodétermination.
Le handicap ne serait qu'une simple différence...
"Il n'y a ni vies minuscules ni vies majuscules". (Charles GARDOU)

② **Reconnaître l'intersectionnalité** :
Les personnes en situation de handicap ne sont pas qu'en situation de handicap.
Ce sont également des hommes ou des femmes,
issus de pays différents, avec des cultures différentes,
qui parlent des langues différentes...
Ces différences font que les personnes subissent différentes formes de discrimination,
de difficultés d'accès aux droits.
C'est ce que l'on appelle l'intersectionnalité.
Pour développer l'autodétermination, on ne peut pas voir que le handicap,
il faut prendre en compte la personne dans sa totalité.

③ **Nos liens avec les autres influencent notre autodétermination**
Nos relations avec nos amis, notre famille, nos voisins, les services publics, les commerçants... facilitent ou non notre autodétermination.
Le système de soutien, les aides et accompagnements que l'on reçoit influencent le développement ou non notre autodétermination.
Pour développer l'autodétermination il faut travailler avec toutes les personnes qui sont dans notre vie.

④ **L'autodétermination améliore la qualité de vie :**
Nous avons tous notre vision de la vie que l'on veut avoir.
Plus une personne est autodéterminée, plus sa qualité de vie est bonne.
Plus elle est satisfaite, heureuse dans sa vie.
Parce qu'elle vit une vie qui correspond à ses désirs, à ce qui est important pour elle.
L'autodétermination représente un pont entre ce que ma vie est et ce qu'elle pourrait être dans l'idéal.

⑤ **Il faut s'adapter à chaque personne pour l'aider à soutenir son autodétermination.**
Certaines personnes préféreront un accompagnement seul avec un professionnel.
d'autres préféreront participer à des groupes de parole,
d'autres des échanges avec un pair-aidant.
L'objectif n'est pas de développer son autodétermination seul.
L'objectif est d'avoir les soutiens qui sont importants et efficaces pour nous.

⑥ **Les établissements et services d'accompagnement doivent faire plusieurs choses en même temps pour soutenir l'autodétermination:**

- former les professionnels pour qu'ils favorisent notre autonomie
- aider le réseau social des personnes accompagnées, les acteurs de la cité à être plus inclusifs
- trouver les bon partenaires pour les projets qui nous intéressent
- s'organiser pour proposer des occasions de choix, de connaissance de soi et d'affirmation de soi

⑦ **L'autodétermination doit aussi être politique.**
Il faut soutenir les actions, les projets portés par des personnes en situation de handicap.
Il faut soutenir les organisations, les associations dirigées par des personnes en situation de handicap.
Il faut diffuser l'idée que les personnes peuvent être des leaders, être élues et avoir un pouvoir sur le système politique.

⑧ **L'autodétermination se travaille dés l'enfance.**
Les parents et les professionnels doivent travailler ensemble dés la petite enfance pour aider au développement de l'autodétermination.

⑨ **Le passage à l'âge adulte et à l'autonomie de vie est un moment important:**
Il faut soutenir les personnes pour qu'elles développent leurs capacités d'autodétermination.
Mais il faut aussi leur donner des occasions d'essayer, d'expérimenter pour grandir en autonomie et faire ses propres choix.

⑩ **En vieillissant les personnes en situation de handicap risquent de subir de nouveaux préjugés.** Il faut bien comprendre le vieillissement pour laisser assez d'autonomie aux personnes en situation de handicap qui vieillissent.
Par exemple, des professionnels peuvent voir des personnes accompagnées vieillir et perdre un peu de leurs capacités.
Ces professionnels peuvent faire à leur place par bienveillance pour aider,
mais cela réduit progressivement l'autonomie qu'il reste à ces personnes vieillissantes.